

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2008-02-04 Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sis au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 4^e jour du mois de février deux mille huit à vingt-deux heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre de Savoye à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Pierre de Savoye,
Mesdames les conseillères : Monique Tardif,
Chantale Hamelin,
Esther Savard,
Messieurs les conseillers: Jean-Louis Turcotte,
Benoit Lavallée,
Roland Labrie.

Madame France Marcotte, greffière et madame Danielle M. Bédard, directrice administrative sont également présentes.

Les conseillers et conseillères étant tous présents, ils renoncent par écrit à l'avis de convocation.

Désignation de la personne pour la mise à pied

Rés.1924-01-2008 Désignation de la personne pour la mise à pied

Considérant l'article 10.14 de la convention collective;

Considérant qu'il est nécessaire d'avoir 2 personnes qualifiées à l'eau potable pour assurer un service continu 365 jours /an;

Il est proposé par madame Monique Tardif et adopté à majorité;

QUE Sylvain Trudel soit réintégré au travail et que Richard Fortin soit mis à pied du 19 février au 13 avril 2008.

Le vote est demandé sur la proposition principale; la proposition est adoptée avec cinq voix favorables contre une voix défavorable.

Levée de l'assemblée

Monsieur le maire Pierre de Savoye demande la levée de l'assemblée à 22h32.

maire

greffière